

CLASSE DE NEIGE 6èmes 2023 INFORMATIONS GÉNÉRALES

DATES

- Du lundi 6 février au vendredi 10 février 2023.

Le départ se fera le lundi vers 8h15 et le retour le vendredi vers 18h devant le collège.

LIEU.

Le chalet « Le Pourquoi Pas » est situé au pied des pistes, au Pla d'Adet, sur la commune de Saint Lary Soulan au cœur des Pyrénées

ASSURANCE.

Le contrat d'assurance MAIF du collège prend en charge les frais de secours en cas d'accident lié à la pratique du ski sur le domaine skiable autorisé, du lieu d'accident jusqu'à la structure médicale appropriée la plus proche.

PAIEMENT.

Le coût du séjour est de 320 € par famille avant aides.

La fiche d'engagement indique les modalités de paiement.

Le paiement total de la somme due pour le séjour doit se faire avant la fin de l'année civile 2022 en chèque ou par virement en trois versements à l'ordre du collège. Les familles adressent leurs paiements au professeur d'EPS de la classe de leur enfant. Il est possible de payer en liquide. Dans ce cas le paiement doit se faire directement à l'intendance.

Les familles dont le QF est inférieur à 900 peuvent bénéficier d'une aide financière par la Jeunesse en Plein Air (remplir le questionnaire transmis par le professeur EPS sur demande et fournir le justificatif de QF de la CAF ou de la MSA).

ANNULATION.

Se référer à l'acte d'engagement.

MATÉRIEL DE SKI .

L'ensemble du matériel (skis, chaussures, bâtons, casque) est loué auprès d'un organisme de location pour la semaine.

En cas de perte ou de casse il pourra être demandé une participation aux familles.

VÊTEMENTS ET AFFAIRES.

Vous trouverez au verso la liste du matériel nécessaire pour la semaine afin de vous organiser dès maintenant. Il n'est pas nécessaire d'acheter du matériel spécifique pour le ski si vous n'avez pas l'occasion de le réutiliser. Essayez de vous le faire prêter éventuellement ; sinon, par exemple, un survêtement chaud sous un pantalon kway peut servir de combinaison.

En cas de grosses difficultés, pour vous procurer ces vêtements, signalez rapidement les manques au professeur EPS de votre enfant. Nous tenterons de vous aider de notre mieux.

ACTIVITÉ SUPPLÉMENTAIRE PRÉVUE.

Un jour dans la semaine, nous irons au complexe balnéo de Sensoria. Un maillot de bain (et non un short) et une serviette seront nécessaires.

LISTE DU MATERIEL .

Prévoir 1 valise ou 1 gros sac de sport (que votre enfant est capable de porter)

Pour le ski.

- 1 veste ou 1 anorak (vêtement chaud et imperméable)
- 2 pulls pour le ski
- 1 combinaison ou 1 pantalon de ski ou à défaut 2 survêtements chauds + 1 pantalon kway
- 2 paires de gants de ski imperméables
- 1 écharpe et 1 bonnet
- 5 paires de chaussettes chaudes (hautes, elles doivent dépasser de la chaussure de ski)
- 1 paire de chaussures servant pour l'après ski (boots ou chaussures de marche)
- 1 masque soleil (ou 2 si possible pour anticiper les problèmes de perte ou de casse) pour le ski (obligatoire). Les masques s'adaptent à tous les casques, alors que les branches de lunettes peuvent être douloureuses sous le casque
- 1 tube de crème de protection solaire avec un indice 50 (obligatoire)
- 1 tube de protection solaire pour les lèvres (obligatoire)
- 1 casquette (protection du soleil)

Pour la balnéo.

- 1 maillot de bain (pas de short de bain)
- 1 serviette

Pour le séjour.

- 1 paire de chaussons (pour le centre)
- 2 pantalons
- 2 sweat shirts et/ou vestes de survêtement
- Vêtements de corps pour 5 jours (tee shirt, slip, culotte, chaussettes)
- Trousse de toilette complète
- 1 serviette et gant de toilette

Pour le temps libre.

- des feuilles et des enveloppes timbrées pour la correspondance
- une trousse et des feuilles blanches
- des livres, des jeux de cartes, des jeux de société....

Il sera possible d'amener un téléphone portable (utilisable uniquement le soir) mais il faut être conscient des risques pris par rapport aux objets de valeur. L'élève prendra la responsabilité des objets amenés au séjour...il pourra les confier aux adultes mais s'il les garde en sa possession il assumera les risques de vol, de perte et de casse.

Ces consignes seront valables pour l'argent de poche éventuel.

Il ne sera pas nécessaire de fournir de l'alimentation en grande quantité et surtout il faudra éviter les aliments dégradables.

Nous sommes accueillis en pension complète.